



Un métier, une carrière, un avenir...



Les brigades équestres

Développées depuis 1994 afin de faire face à la délinquance dans des lieux souvent difficiles d'accès aux équipages motorisés, les unités équestres de la police nationale constituent un mode de patrouille parfaitement adapté dans les parcs, bases de loisirs et forêts situés en zone de police. Plus de cent policiers-cavaliers, sélectionnés sur un entretien de motivation et des épreuves techniques, composent ces unités montées. Ils participent à la valorisation du métier de policier, favorisé par la présence du cheval. L'activité de ces unités est variée : renseigner un randonneur, rechercher des enfants égarés, surveiller un parking ou le bon déroulement d'une fête foraine, exécuter des missions de sécurisation sur les lieux des manifestations sportives et culturelles, intervenir et procéder à des interpellations en cas de délit, ou tout simplement rassurer la population par leur simple présence.